



## MEILHAN-SUR-GARONNE. Trois listes et Régine Povéda en danger

La maire sortante, élue depuis 2008 à Meilhan-sur-Garonne, est menacée. Avoir face à elle une liste n'est pas une nouveauté. Elle a l'habitude de se frotter à Jean Barbe, adversaire depuis le départ, bien qu'ancien conseiller municipal de Jean Fenouillet. Mais la gestion de la commune a fini par les opposer. Et aujourd'hui c'est à une bataille de chiffres que se livrent les deux adversaires. L'endettement de la commune, pointée en son temps par la cour régionale des comptes, est au centre de leurs divergences. Jean Barbe s'appuie sur un programme et une note de l'argus des contribuables associés qui place Meilhan comme la plus dépensière du Lot-et-Garonne. « L'endettement s'élèverait à plus de 1000€/habitant » mentionne-t-il. Régine Povéda déplore l'usage du conditionnel pour attaquer des chiffres qui n'ont rien de secret : « Depuis 2014 nous faisons face à une baisse des aides financières de l'État mais malgré cela nous baissions nos dépenses de fonctionnement et l'encours de la dette a été réduit de 34 %. Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le montant de la dette par habitant est de 543€, et non pas de 1300€ comme il a été déclaré et publié. Nous nous situons en dessous de la moyenne nationale des communes de 500 à 2000 habi-



Régine Povéda aura fort à faire.

tants qui correspond à 621€/habitant. Je rappellerai que Meilhan est aussi une ville centre qui assume des charges de centralité ».

Une troisième candidate est de la partie qui, elle, entend tirer profit des querelles de ses deux concurrents pour apporter, par son élection, de la sérénité dans le village et une gestion qu'elle veut moins partisane, il s'agit de Fabienne Gulpouy-Lafargue. Cette dernière a réussi à monter une liste à la suite de la création d'une association « Alliance citoyenne », qui lui a donné le tempo. Les préoccupations des adhérentes, l'association comprenant alors essentiellement des femmes, tournées vers le dialogue, l'envie de bouger pour leur village, l'ayant convaincue de participer à cette élection municipale.